



**RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
COMMUNE DE TRESSIGNAUX**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 05 OCTOBRE -19H00**

N° D2026-71

L'an deux mille vingt-six, 05 octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Tressignaux, après convocation légale du 04 septembre 2026, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire en mairie de Tressignaux, sous la présidence de Monsieur Fabien JOUSSE, Maire.

Présents : AOUNE Horida, BAILLY Philippe, GUEMENE Julie, JOUSSE Fabien, LUCAS Roland, PUILLE Maryse, JOUSSE Maëline, BLOUIN Xavier, DAVID Thomas.

Absents : CADIO Thierry / TORMOS Henri

Nombre de présents : 10

Procurations : 3

Secrétaire de séance : Julie GUEMENE

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2026

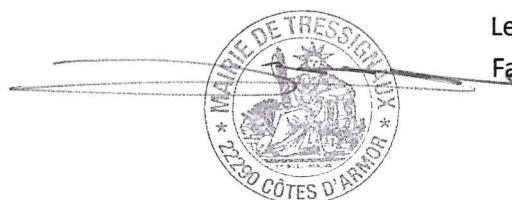
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,
Vu le projet de procès-verbal,

Le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal, qui s'est tenue le 10 SEPTEMBRE 2026 a été établi par la Secrétaire de séance désignée en la personne de Me AOUNE Horida
Il convient à ce titre que les membres du Conseil le valident ou demandent à le modifier.

Entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 10 septembre 2026

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSENTION
13 (dont 3 procurations)	13	0	0

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire,
Fabien JOUSSE.